



Reporting Mensuel

Au 28 avril 2023

Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.



FCP ACTIONS DE DROIT FRANÇAIS

1. OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles et conciliant performance financière et extra-financière. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

2. COMMENTAIRE DE GESTION

Energie renouvelable : plus vite, plus fort !

Le 30 Mars 2023, dans le cadre du pacte vert pour l'Europe et du plan REPowerEU, l'UE a provisoirement adopté une législation plus ambitieuse pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables, portant à 42,5 % l'objectif contraignant de l'UE en matière d'énergies renouvelables pour 2030, avec l'ambition de parvenir à 45 %. Atteindre 45 % comme le prévoit le plan REPowerEU reviendrait à presque doubler la part actuelle des énergies renouvelables dans l'UE, portant les capacités totales de production d'énergies renouvelables à 1236 GW d'ici à 2030.

Cette stratégie repose sur trois piliers :

L'électrification qui permet le déploiement des énergies renouvelables :

Votre fonds y est exposé au travers de ses investissements dans les énergéticiens généralistes **ENEL** (63,3 % d'énergie renouvelable à fin 2022 dans le total de capacité de production, source société) et **EDP** (67 %, source société) ainsi que dans **Voltaia**, présent à la fois dans la production d'énergie renouvelable et dans les services (conception et construction d'actifs pour compte de tiers, gestion d'opérations et maintenance).

Dans les processus de production industrielle, les réductions des émissions de gaz qui peuvent être obtenues dans certains secteurs industriels massivement émetteurs dont le verre. Dans ce cadre, le verrier Verallia, qui représente 4 % de votre fonds, diminuera jusqu'à extinction la part de fioul dans l'alimentation de ses fours (7 % encore à fin 2022 avec l'objectif d'une conversion totale d'ici 2024, source société) et met progressivement en place l'électrification de ses fours jusqu'alors très majoritairement alimentés par le gaz naturel (mise en exploitation d'un four 100 % électrique en 2023; mise en place progressive de fours « super boostés » qui porteront de 7 à environ 25 % la part d'électricité dans leur alimentation ; remplacement du gaz naturel par des biocarburants avec l'objectif d'alimenter l'équivalent de trois fours d'ici à 2030, source société).

Enfin, la recherche de l'efficacité énergétique par le biais de l'isolation des bâtiments et d'une gestion intelligente de ces derniers est abordée au sein de Sytic au travers de nos investissements dans Rockwool et Saint Gobain (isolation) et Schneider (gestion intelligente des bâtiments).

Votre fonds a progressé de 0,5 %* (part P) en avril. Nous avons renforcé notre exposition à la thématique de la reprise des déplacements post covid en ajoutant à notre exposition en Aenas (exploitation aéroportuaire, principalement en Espagne), une ligne en Covivio Hôtels (détection d'hôtels en Europe).

A l'inverse, nous sommes sortis de Sanoma (réduction structurelle des recettes publicitaires dans la presse, crainte d'une concurrence des solutions d'intelligence artificielle pour la partie support éducatif).

* les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Laurent Saint Aubin

Achévé de rédiger le 15/05/2023



Laurent Saint Aubin
Gérant de S.YTIC
Directeur de la Gestion Actions

ÉLIGIBLE À
Plan
Épargne
Action
ÉLIGIBLE À

ÉLIGIBLE À
Assurance
Vie
ÉLIGIBLE À

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion	SOFIDY SAS						
Gérant	Laurent Saint Aubin						
Date de création	Mars 2018						
Nature juridique	FCP						
Code ISIN	Part P	FR0013267382					
	Part I	FR0013267390					
	Part GI	FR0013267408					
Classification	Actions de l'Union Européenne						
Sous-classe d'actifs	Thématique						
Indice de référence	STOXX Europe 600						
Horizon de placement	> 5 ans						
Échelle de risque	1	2	3	4	5	6	7
Éligible Assurance vie	Oui						
Éligible PEA	Oui						

ANALYSE DE LA PERFORMANCE*

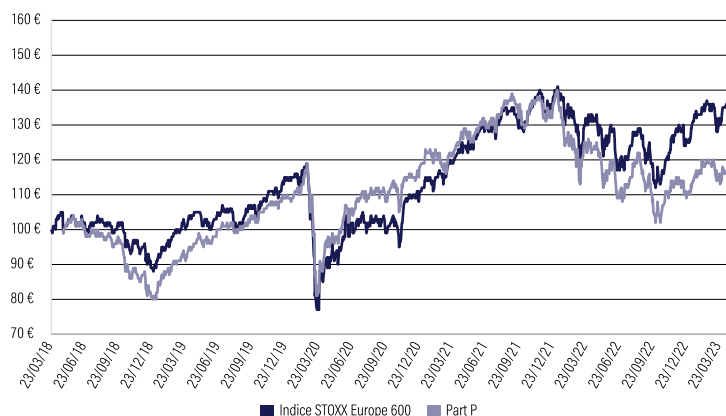
Sur 12 mois glissants	Part P	Part I	Part GI	Indice
Variation de la VL	-2,9 %	-1,9 %	-1,5 %	6,4 %
Volatilité	16,9 %	16,9 %	16,9 %	16,1 %
Ratio de Sharpe	-0,23	-0,17	-0,15	n.d.
Tracking error (risque relatif)	6,5 %	6,4 %	6,5 %	n.d.
Alpha	-9,1 %	-8,1 %	-7,7 %	n.d.
Bêta	0,97	0,97	0,97	n.d.

* les performances passées ne préjugent pas des performances futures

AVERTISSEMENT - RISQUE : Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DIC et le prospectus du fonds.

3. VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS*

Au 28 avril 2023 | Base 100 au 23 mars 2018



* les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

4. HISTORIQUE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS⁽³⁾

	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2019	2020	2021	2022	Jan. 23	Fév. 23	Mars 23	Avril 23	Mai 23	Jun 23	Juil. 23	Août 23	Sept. 23	Oct. 23	Nov. 23	Déc. 23	2023 YTD	
Part GI	+28,8 %	+36,7 %	+10,5 %	+18,4 %	-19,9 %	+6,1 %	+2,6 %	-1,0 %	+0,6 %										+8,3 %
Indice	+38,3 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+6,7 %	+1,9 %	-0,3 %	+2,4 %										+11,0 %
VL (€)	1 000,00	1 133,81	1 252,91	1 483,62	1 188,97	1 261,11	1 294,35	1 280,92	1 288,09										1 288,09
	Depuis l'origine ⁽²⁾	2019	2020	2021	2022	Jan. 23	Fév. 23	Mars 23	Avril 23	Mai 23	Jun 23	Juil. 23	Août 23	Sept. 23	Oct. 23	Nov. 23	Déc. 23	2023 YTD	
Part I	+29,6 %	+36,3 %	+10,4 %	+18,0 %	-20,1 %	+6,0 %	+2,6 %	-1,1 %	+0,5 %										+8,2 %
Indice	+45,5 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+6,7 %	+1,9 %	-0,3 %	+2,4 %										+11,0 %
VL (€)	1 000,00	1 151,76	1 271,28	1 499,86	1 197,79	1 270,08	1 303,20	1 289,30	1 296,17										1 296,17
	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2019	2020	2021	2022	Jan. 23	Fév. 23	Mars 23	Avril 23	Mai 23	Jun 23	Juil. 23	Août 23	Sept. 23	Oct. 23	Nov. 23	Déc. 23	2023 YTD	
Part P	+18,1 %	+33,7 %	+9,1 %	+16,7 %	-21,0 %	+5,9 %	+2,5 %	-1,2 %	+0,5 %										+7,8 %
Indice	+38,3 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+6,7 %	+1,9 %	-0,3 %	+2,4 %										+11,0 %
VL (€)	100,00	108,90	118,84	138,71	109,56	116,06	118,99	117,61	118,14										118,14

(1) Depuis le 24/04/2018.

(2) Depuis le 23/03/2018.

(3) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE AU 28 AVRIL 2023

	Fonds
SPIE SA	7,06 %
SCHNEIDER ELECTRIC SE	6,06 %
VEOLIA ENVIRONNEMENT	4,96 %
EDENRED	4,52 %
SAINT-GOBAIN	4,43 %
VERALLIA-WHEN ISSUED	3,96 %
EIFFAGE	3,73 %
ALSTOM	3,49 %
ORANGE	3,40 %
HALMA PLC	3,23 %

DONNÉES DE L'OPCVM AU 28 AVRIL 2023

	Part P	Part I	Part GI
Nombre de parts	19 798,836	3 496,046	14 893,018
Valeur liquidative	118,14	1 296,17	1 288,09
Actif net	26 054 241		

5. EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 28 AVRIL 2023

Devises (y compris cash)	Secteurs ⁽¹⁾	Géographique ⁽¹⁾
Euro	85 % Biens et services industriels	41 % France
Couronne norvégienne	5 % Services aux collectivités	19 % Etats-Unis
Couronne suédoise	3 % Technologie	10 % Espagne
Livre sterling	3 % Constructions et Matériaux	14 % Allemagne
Autres	4 % Autres	16 % Autres ⁽²⁾
		49 %

(1) Répartitions déterminées par le gérant en éclatant l'activité des sociétés en portefeuille entre les différents secteurs / zones géographiques.

(2) dont principalement le Royaume-Uni (5 %), le Pays-Bas (4 %), le Brésil (4 %), l'Italie (6 %) et la Belgique (2 %).

6. FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de gestion TTC	Part P	2,20 %
	Part I	1,10 %
	Part GI	0,75 %
Droit d'entrée maximum TTC*	Part P	jusqu'à 2,5 %
	Part I	jusqu'à 1,0 %
	Part GI	Néant
Commission de surperformance**		20 %
Souscription initiale	Part P	1 part
	Part I	100 parts
	Part GI	1000 parts

* Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.

** 20 % TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».

Les évaluations ESG des émetteurs du portefeuille ci-dessous proviennent de notre recherche interne via notre grille d'analyse propriétaire :

NOTES ESG MOYENNE PONDÉRÉE POUR LE FCP S.YTIC

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est.

Gouvernance	35 %
Social	27 %
Environnement	21 %
Profil de risque ESG	28 %

Légende couleur

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). Les valeurs dont la note ESG actuelle ou anticipée est supérieure à 80 % sont exclues de l'univers d'investissement (plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est).

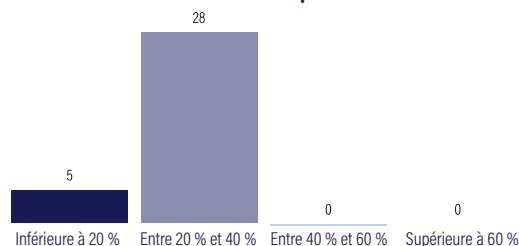
LES 5 POSITIONS AVEC LA MEILLEURE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Halma	14 %	9 %	9 %	11 %
Sanoma	14 %	7 %	16 %	12 %
Adevinta	19 %	25 %	6 %	17 %
Verallia	40 %	20 %	12 %	18 %
Aena	13 %	0 %	32 %	18 %

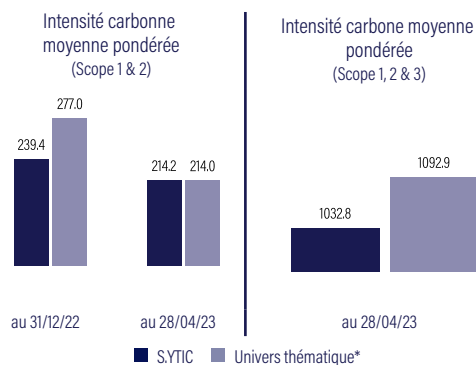
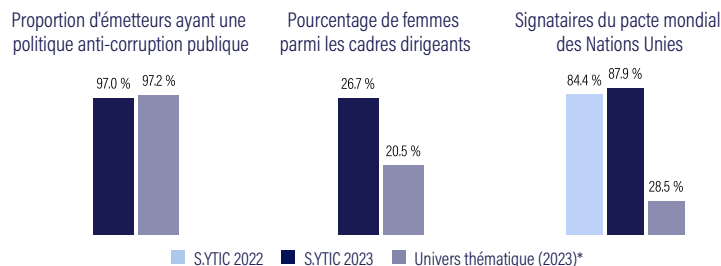
LES 5 POSITIONS AVEC LA MOINS BONNE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Assa Abloy	40 %	43 %	33 %	39 %
Fomento de Co	64 %	18 %	17 %	36 %
Enel	36 %	33 %	38 %	36 %
Compagnie de Saint-Gobain	37 %	34 %	38 %	36 %
Infrastrutture wireless italiana	48 %	36 %	23 %	35 %

Répartition des notes ESG des émetteurs du portefeuille



Mesures d'impact & empreinte carbone



Sources utilisées : Sustainalytics, base de données du UN Global Compact, rapports annuels et sites internet des sociétés.

* Univers thématique mis à jour trimestriellement et composé de 2 751 valeurs au 31/03/2023. Le taux de couverture de l'univers est de 92,2 % pour les Signataires du pacte mondial des Nations Unies, 71,9 % pour la proportion de femmes parmi les cadres dirigeants et de 84,0 % pour les proportions d'émetteurs disposant d'une politique anti-corruption publique.

Pour une information plus détaillée sur notre méthodologie d'évaluation ESG, veuillez vous référer au Code de Transparence ISR du fonds S.YTIC.

Prendre des risques pourquoi pas, mais bien les connaître c'est mieux !

Document non contractuel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPCVM. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Comme tout OPCVM, ce fonds est principalement exposé au risque des marchés actions, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de taux de change, et de liquidité. Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DIC et le prospectus du fonds. Ce document est produit par SOFIDY à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, d'investissement ou d'arbitrage. Les données et chiffres sont réputés exacts et fiables par SOFIDY, en date du 28/04/2023. La responsabilité de SOFIDY ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. SOFIDY se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Ceci est un document publicitaire. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans l'OPCVM S.YTIC sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC). Le DIC, le prospectus et les documents périodiques seront disponibles sur demande auprès de SOFIDY. Vous devez prendre impérativement connaissance du DIC qui doit vous être remis préalablement à la souscription. Rédigé en mai 2023. SOFIDY SAS - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, square des Champs-Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 Fax : 01 69 87 02 01 - www.sofidy.com

